DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Commune de LA MURE-ARGENS

PLAN LOCAL D'URBANISME

6 Juillet 2012

PLAN N°2 - LA MURE

INFOGRAPHIE ETABLIE PAR :	Document approuvé le :	Pièce 4.2
MG Concept Ingénierie Infrastructure, Urbanisme, Paysage Les Fauvettes n°12 05200 EMBRUN Tel: 04 92 43 05 55 / Fax: 04 92 43 51 52 contact@mgconcept.net www.mgconcept.net	06 / 07 / 2012 Le Maire :	Document établi le : Juin 2011 Dernière modification le : 6 juillet 2012 Nicolas BREUILLOT Echelle : 1/2500 ème

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Nom	Destinataire	Objet	Surface
ER1	Commune	Création d'une voie d'accès	1 304 m²
ER2	Commune	Elargissement de voies	145 m²
ER3	Commune	Création d'une station d'épuration	1 340 m²
ER4	Commune	Régularisation de voirie	428 m²
ER5	Commune	Régularisation de l'emprise du Riou	9 558 m²
ER6	Commune	Aménagement d'un carrefour et création d'une voie	1 247 m²
ER7	Commune	Extension du cimetière et création d'un espace public	888 m²
ER8	Commune	Aménagement d'une aire de stationnement	1 330 m²
ER9	Commune	Elargissement de la voie	45 m²
ER10	Commune	Aménagement d'une aire de stationnement et élargissement de la voie	80 m²
ER11	Commune	Création d'une voie d'accès	200 m²
ER12	Commune	Elargissement de la voie	1 195 m²
ER13	Commune	Liaison piétonne	46 m²
ER14	Commune	Elargissement de la voie	112 m²
ER15	Conseil Général	Elargissement de la RD 955	131 065 m²
ER16	Commune	Elargissement de la voie	167 m²
ER17	Commune	Réservoir eau potable et ses accès	2 678 m²
ER18	Commune	Aménagement d'une aire de jeux publique	289 m²

LEGENDE

- UA : Centre ancien
- UAa : Extension du centre ancien (emprise au sol limitée à 250m²)
- UB : Urbanisation récente (COS 0.5 à la Mure et 0.4 à Argens)
- UBr : Zone soumise à des risques d'éffondrements - Construction interdite
- UE : Zone d'activités économiques
- 1AU : Urbanisation future soumise à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- 2AU : Urbanisation future soumise à Modification du PLU à vocation d'habitat
- 2AUe : Urbanisation future soumise à Modification du PLU à vocation économique
- A : Zone agricole protégée en raison de sa valeur agronomique et paysagère
- Ac : Zone agricole
- Ah : Construction isolée au sein de la plaine agricole (extension limitée)
- Aht : Construction isolée soumise à changement de destination et à des extensions
- N : Zone naturelle
- Ne : Zone naturelle protégée en raison de son patrimoine écologique
- Nh : Construction isolée en zone naturelle (extension limitée)
- Nl : Hébergement touristique sous la forme d'un camping et aire de loisirs
- Np : Zone naturelle protégée en raison de sa valeur paysagère (jardins, vues...)
- Ns : Zone d'implantation possible d'une centrale solaire photovoltaïque au sol
- ER : Emplacement réservé (voir liste en annexe 1)
- Zone non aedificandi et non plantandi (prisme de vue)